

Conseil de Paris
Séance des 10 et 11 mai 2010

Vœu présenté par Romain Levy et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, relatif au soutien aux travailleurs sans-papiers en grève

Considérant que depuis le 12 octobre 2009, plus de 6 260 travailleurs sans-papiers sont en grève avec le soutien de onze organisations syndicales et associations.

Considérant que certains d'entre eux ont été évacués d'un immeuble de la rue du Regard (Paris VIe) d'une manière brutale et honteuse par les forces de l'ordre.

Considérant qu'ils exigent du gouvernement une nouvelle circulaire de régularisation avec des critères simplifiés, clairs, objectifs pour en finir avec l'arbitraire des préfectures dans la délivrance d'autorisation de travail et de séjour.

Considérant que ces demandes sont légitimées par le fait qu'ils s'acquittent et se sont acquittés, dans leur grande majorité, de même que leurs employeurs, de leurs cotisations et impôts.

Considérant que ces salariés en grève représentent plus de 2 000 entreprises des secteurs du BTP, de l'hôtellerie, de la restauration, du gardiennage, de la sécurité, du nettoyage, des services à la personne, de la sous-traitance et du travail temporaire.

Considérant que le Maire lui-même avait déjà réclamé il y a plusieurs semaines que ces travailleurs sans-papiers en grève soient reçus par le ministère du Travail.

C'est pourquoi, sur proposition de Romain Levy et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que les travailleurs sans-papiers en grève soient reçus sans tarder par le ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique, Eric Woerth.